

Croissance confirmée et confiance renforcée dans les entreprises de proximité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 18.04.14

25 avril 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdeleue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

En dépit d'une légère décélération, **la croissance de l'économie de proximité s'est confirmée au premier trimestre 2018** par rapport à la même période en 2017. Ainsi, le chiffre d'affaires des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales **a globalement progressé de 1,5 %**, contre +2 % au trimestre précédent*.

La progression est plus sensible dans l'artisanat, avec une hausse de +2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017, portée en particulier par le bâtiment (+4,5 %).

Les **professions libérales** restent également sur une tendance positive (+1,5 %), le secteur des techniques et du cadre de vie étant particulièrement dynamique (2 %).

Enfin, le **commerce alimentaire de proximité et l'hôtellerie-restauration** maintiennent le même niveau de chiffre d'affaires (0 %) qu'il y a un an.

On note surtout **une hausse marquée des améliorations d'activité** envisagées pour le deuxième trimestre 2018 : **un quart des chefs d'entreprise interrogés anticipent une activité plus soutenue**, contre seulement 17 % au trimestre précédent. Seuls 11 % prévoient une détérioration. C'est dans le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration que la différence d'opinion est la plus franche : 23 points séparent ceux qui anticipent une amélioration de ceux qui prévoient une détérioration. Un constat lié en partie à l'approche du mois de mai et des vacances de printemps, favorables au tourisme.

Pour Alain Griset, président de l'U2P : « *La croissance de l'économie de proximité est encore fragile. C'est pourquoi nous intervenons sans relâche auprès du gouvernement et des parlementaires afin d'améliorer et de simplifier l'environnement économique, fiscal, social et juridique des entreprises de proximité.* »

*Données issues d'une enquête réalisée au premier trimestre 2018 par l'Institut I+C auprès d'un panel de 6 200 entreprises, largement représentatif des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 18.04.14**

25 avril 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

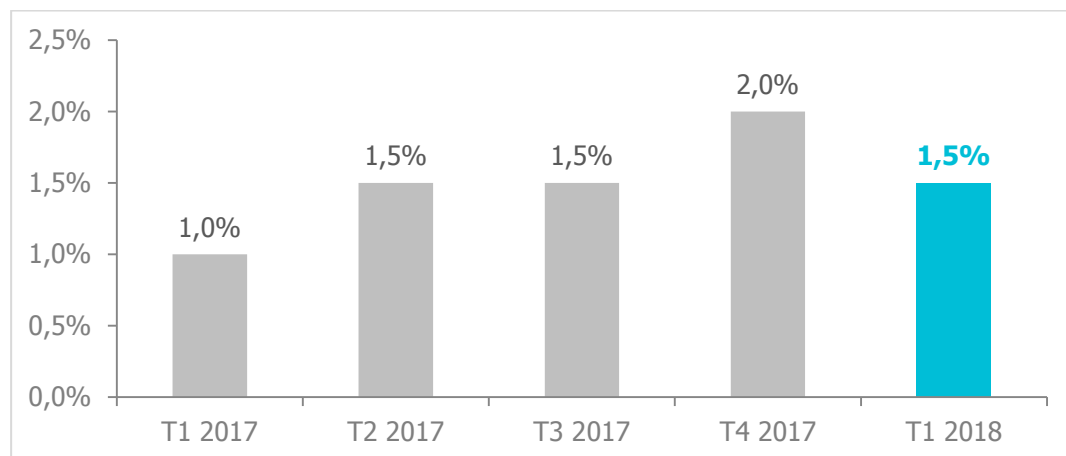
01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

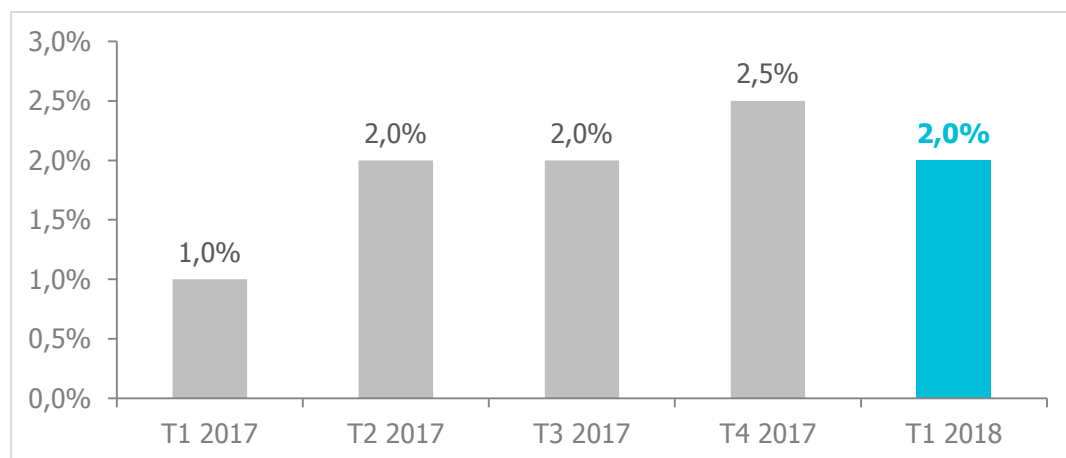
odassetto@u2p-france.fr

Graphiques

1/4 - Évolution du chiffre d'affaires des entreprises de proximité (artisanat, commerce alimentaire de proximité-HCR et professions libérales)

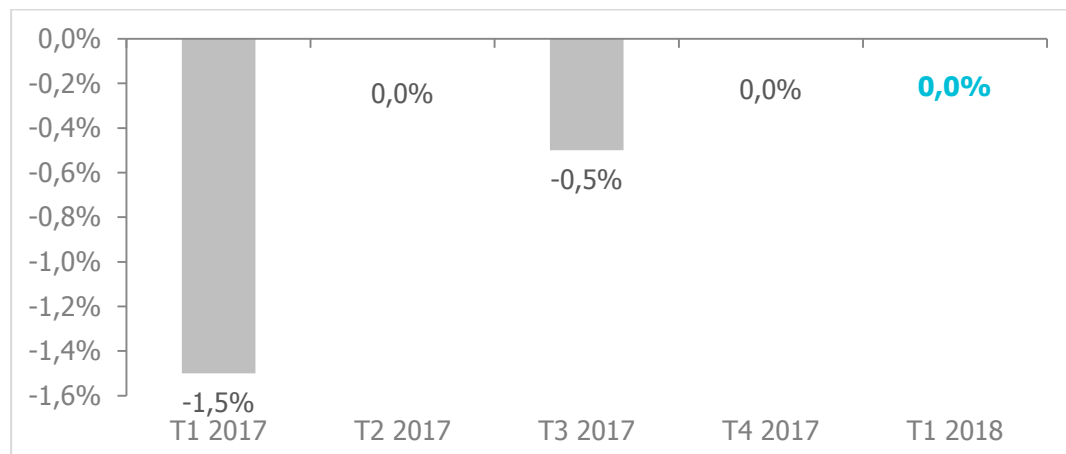


2/4 - Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat

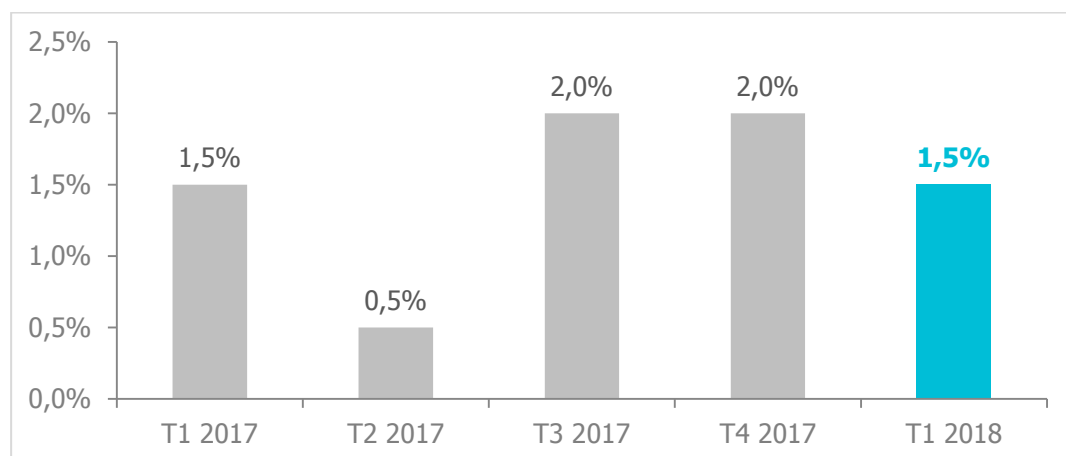


L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

3/4 - Évolution du chiffre d'affaires du commerce alimentaire de proximité-HCR



4/4 - Évolution du chiffre d'affaires des professions libérales



L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.